

Mémoire présenté à l'Assemblée nationale du Québec

Pour une politique d'immigration axée sur la compatibilité culturelle et économique

Présenté par : Léo Dupire¹

Introduction

« Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante ? [...] Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées ! » — Charles de Gaulle

Comme le rappelle cette [citation](#) attribuée au général De Gaulle, l'intégration des nouveaux arrivants ne se décrète pas. Elle dépend de leur compatibilité culturelle et de leur proximité avec la société d'accueil. Le contexte québécois est celui d'une petite nation minoritaire où les [problèmes](#) liés à la cohabitation de cultures parfois très éloignées [se multiplient](#). Il est d'autant plus urgent d'instaurer une politique migratoire visant la préservation de notre identité collective, de nos valeurs et de notre prospérité économique.

1. L'incompatibilité culturelle : des mœurs radicalement différentes

Le Québec présente un taux de féminicide estimé à environ [0,3 pour 100 000 habitants](#) (26 cas pour 8,5 millions d'habitants). À titre de comparaison, certains [États mexicains](#) ont connu des taux atteignant 11,1 pour 100 000 habitants, soit 37 fois plus élevés que chez nous. Plusieurs autres pays d'Amérique latine, comme le [Honduras](#) et le Salvador, affichent eux aussi des taux parmi les plus élevés du monde. Dans ce dernier pays, on estime d'ailleurs que [sept femmes sur dix](#) subissent des violences sexuelles ou physiques.

Cette donnée illustre un écart culturel fondamental : dans plusieurs sociétés, la violence contre les femmes n'est pas seulement fréquente, mais structurelle. Historiquement, [chez les Incas au Pérou, il était permis de faire mourir de faim une femme adultère, et chez les Aztèques au Mexique, les lois autorisaient la mise à mort des femmes adultères par lapidation ou étranglement](#). Ceci explique que dans certains pays andins, la justice adoucit encore les peines lorsqu'un crime est commis au nom de « l'honneur ».

¹ Ce mémoire a été rédigé en août 2025 à titre de simple citoyen et ne représente pas nécessairement la ligne éditoriale officielle de Québec FIER.

Au-delà des féminicides, de nombreux faits témoignent d'une incompatibilité culturelle profonde entre le Québec et diverses zones civilisationnelles :

- Dans certains pays d'Afrique, la mutilation génitale touche jusqu'à 90% des jeunes filles.
- En Haïti, environ 90% de la population rejette l'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels.
- Au Maghreb, plus de 90% de la population croit que la femme doit toujours obéir à son mari.
- Les crimes d'honneur sont considérés comme endémiques dans les zones suivantes : les Philippines, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, le Maghreb et l'Asie du Sud, notamment au Pakistan, au Népal et en Inde. Dans cette dernière région du monde, le vitriolage, qui consiste à jeter de l'acide au visage d'une personne pour la défigurer, est particulièrement courant, et les diasporas issues de ces contrées important cette coutume atroce en Occident. Dans 80% des cas, les victimes sont de sexe féminin.
- Seul 33% des Africains jugent qu'il est problématique d'exposer les enfants à la violence conjugale, et seuls 56% partagent cet avis en ce qui concerne l'exposition à la pornographie.
- Environ 85% des Afghans appuient la lapidation des femmes trouvées coupables d'infidélité.

Ces pratiques et ces mentalités sont manifestement incompatibles avec les valeurs fondamentales du Québec, qui incluent entre autres l'égalité hommes-femmes, le respect des droits des minorités sexuelles, la protection des enfants et la neutralité religieuse de l'État.

2. La voie québécoise : cibler une immigration francophone et culturellement proche

L'immigration peut être une richesse. Mais l'expérience démontre que toutes les immigrations ne se valent pas. L'objectif doit être clair : attirer des immigrants qui partagent déjà une proximité linguistique et culturelle avec nous.

Le bassin de francophones occidentaux hors Québec est immense : il s'élève à plus de 140 millions de personnes. On pense tout de suite aux francophones des autres provinces, à la France, à la Belgique et à la Suisse. Mais on oublie souvent ces chiffres impressionnants :

- Italie : 12 millions de francophones
- Espagne : 5,5 millions
- Portugal : 2,5 millions
- Roumanie : 2,3 millions
- Pologne : 947 000
- Serbie : 245 000

Ces minorités constituent une ressource stratégique. Elles combinent la connaissance de notre langue et une culture européenne relativement proche de la nôtre.

3. Un atout économique et un facteur de rétention

Un contre-argument parfois invoqué lorsqu'on parle d'attirer davantage d'immigrants occidentaux est celui du taux de rétention. En effet, les immigrants originaires de pays développés, telle la France, ont souvent tendance à repartir dans leur pays d'origine après quelques années. Mais dans des économies comme la Serbie, la Moldavie ou l'Ukraine, les salaires moyens sont largement inférieurs à ceux du Québec, ce qui change les incitatifs.

Exemple concret :

- Salaire moyen annuel au [Québec](#) (2025) : 64 351 dollars canadiens
- Salaire moyen annuel en [Serbie](#) : environ 13 686 dollars canadiens

Un Serbe qui s'installe au Québec peut espérer, au bout de quelques années, multiplier son revenu par cinq. Un tel écart, comparable à la différence de niveau de vie entre le Québec et le [Mexique](#), agit comme un puissant facteur de rétention. Quant au [Moldave](#) moyen, il dispose d'un revenu inférieur à celui d'un [Gabonais](#), ce qui illustre à quel point le Québec représente une perspective économique nettement plus avantageuse pour lui.

4. Une cible prioritaire : les pays européens hors Union européenne

La politique susmentionnée visant à prioriser l'immigration francophone occidentale trouverait tout son sens dans des pays européens pauvres ne faisant pas partie de l'Union européenne, ces ressortissants ne pouvant émigrer facilement dans les pays de l'UE. On pense notamment à :

- L'Ukraine
- La Serbie
- Le Monténégro
- L'Arménie
- La Géorgie
- La Moldavie

Dans ces pays, l'apprentissage du français existe déjà dans les systèmes scolaires, mais la perspective d'émigrer au Québec offrirait une incitation puissante à approfondir cette connaissance. Le Québec gagnerait ainsi non seulement de nouveaux citoyens, mais aussi des relais diplomatiques et culturels en Europe. Cette politique aurait pour effet de franciser ces contrées, à la marge.

5. Propositions concrètes

1. Recrutement ciblé dans les bassins francophones occidentaux par des campagnes diplomatiques et médiatiques.
2. Reconnaissance accélérée des diplômes et allègement administratif pour les immigrants provenant de ces régions.
3. **Critères obligatoires de sélection suggérés :**
 - Absence de casier judiciaire
 - Diplôme minimal (équivalent d'un DES ou DEP)
 - Capacité financière initiale
4. **Entrevue de compatibilité culturelle**, portant sur les valeurs fondamentales du Québec, avec contrat d'intégration inspiré des méthodes [suisses](#) et [autrichiennes](#), assorti de pénalités pécuniaires.

Conclusion

L'avenir du Québec dépend de notre capacité à sélectionner d'une immigration compatible d'un point de vue culturel et civilisationnel. En ciblant les populations francophones occidentales, notamment celles qui seraient économiquement incitées à venir et à rester chez nous, le Québec pourrait protéger son identité, renforcer sa cohésion sociale et assurer sa prospérité à long terme.